



**CENTRES D'APPELS**

# Au bout du fil !

La liberté syndicale ne s'use que quand on ne s'en sert pas

JUIN 2012 – BULLETIN N° 6

## MON ATOUT, C'EST LA CGT !

Pour encore trop de salarié-e-s, sont régi-e-s pas les seules dispositions de la convention collective sans pour autant pouvoir agir sur son contenu.

Pire, depuis la loi du 20 août 2008 portant sur la réforme du temps de travail, ils se voient imposer par le patronat des accords signés avec des élu-e-s qui remettent en question les faibles équilibres qui avaient pu être négociés lors du passage aux 35 heures.

L'expérience démontre donc que l'absence de syndiqué-e-s et, à fortiori, de délégués syndicaux nuit donc gravement à la défense des intérêts des salarié-e-s.

Dans le contexte actuel, il est extrêmement important pour préserver ses droits, mais aussi en acquérir de nouveaux, de passer du mode « *individualiste* », dans lequel les patrons tentent de nous cantonner, au mode « *collectif* » seul apte à créer le rapport de force indispensable à cet objectif.

Et quel meilleur outil pour cela qu'un syndicat qui émanent des salarié-e-s/syndiqué-e-s le composant ?

Un syndicat fort au service du progrès social, basé sur des salarié-e-s/syndiqué-e-s acteurs et décideurs de leur avenir.

Car pour lutter contre l'éclatement du salariat, la flexibilité du travail, la mise en concurrence

des travailleurs par le patronat, l'uniformisation de la pensée par les médias, la précarité, le chômage et bien d'autres facteurs de division et générateurs d'individualisme et de fatalisme, il n'y a qu'une solution : le regroupement au sein d'une organisation syndicale, reposant sur des revendications claires et précises et la solidarité de l'ensemble des salarié-e-s.

Et qui mieux que la CGT, forte de son expérience plus que centenaire de luttes aux côtés des travailleurs, de conquêtes sociales, etc., pourrait vous offrir le support à la création du rapport de force nécessaire au développement de vos droits.

Nous vous invitons donc à nous

rejoindre et de devenir un acteur actif de votre avenir.

Surtout n'hésitez pas à prendre contact avec soit l'un-e des élu-e-s ou mandaté-e-s CGT de votre entreprise, soit l'Union Locale CGT la plus proche de votre établissement, soit notre fédération.

Nous sommes à votre écoute pour construire ensemble un syndicalisme efficace et solidaire, pour gagner le progrès social nécessaire au développement de ce secteur.

**Alors pour la défense de vos droits, adhérez, et faites adhérer, à la CGT car plus nous serons nombreux, plus nous serons forts pour contrer les attaques du patronat.**

### Bulletin d'adhésion

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Nom entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Secteur d'activité : \_\_\_\_\_

Catégorie professionnelle (cocher la case correspondante) :

- Employé     Technicien     Agent de maîtrise  
 Cadre     Ingénieur

**A retourner par courrier à l'adresse située à gauche.**